



AFGHANISTAN

Peter MacKay sème l'imbroglio

Page A 2



LE MONDE

Ban Ki-moon au Soudan pour le Darfour

Page B 1

www.ledavoir.com

LE DEVOIR

VOL. XCVIII N° 199

LE MARDI 4 SEPTEMBRE 2007

88c + TAXES = 1\$

Commission Taylor-Bouchard: entrée en scène des experts

STÉPHANE BAILLARGEON

Les experts entrent en scène cette semaine à la commission Bouchard-Taylor sur les accommodements raisonnables. Le comité-conseil, formé essentiellement d'universitaires, se réunira pour la première fois vendredi. D'ici là, quatre groupes de recherche auront déposé les analyses que la commission leur a commandées, selon les informations obtenues par *Le Devoir*.

Cet encadrement intellectuel des travaux de la commission vise à mieux la préparer pour les séances de consultations publiques réparties sur tout le territoire au cours des trois prochains mois. La première rencontre, avec présentation de mémoires, aura lieu à Gatineau mardi prochain, le 11 septembre.

Par contre, il n'est pas encore acquis que la quinzaine de membres du comité d'experts soient appelés à assister aux débats publics. La question sera tranchée cette semaine. Le mandat des savants vise essentiellement à stimuler et à appuyer les réflexions des commissaires. «Ce sont des experts et ils fournissent de l'expertise», résume Sylvain Leclerc, porte-parole de la Commission de consultation sur les pratiques d'accommodements reliées aux différences culturelles.

Le groupe savant rassemble surtout des professeurs de l'Université de Montréal (sept) et de l'UQAM (quatre). Tous proviennent des départements de science politique, de sociologie, de philosophie, de religions et d'éducation. Très peu semblent ouvertement associés à la mouvance souverainiste. Les deux commissaires, eux-mêmes historien et sociologue (Gérard Bouchard) et philosophe (Charles Taylor), ont donc minimisé le recours à des éminences grises provenant des milieux constitutionnels et juridiques, malgré l'importance des décisions en cours dans la «crise» actuelle.

«Le mandat de la commission, tel qu'il a été défini, pouvait être abordé de deux manières: dans un sens large ou dans un sens plus étroit, résume d'ailleurs le texte de présentation des objectifs de la démarche. Le sens plus étroit consistait à s'en tenir à la dimension proprement juridique de l'accommodement raisonnable. [...] La seconde façon consistait à voir dans le débat sur [ces accommodements] le symptôme d'un problème plus fondamental concernant le modèle d'intégration socioculturelle qui a cours au Québec depuis les années 1970. Cette perspective invitait à revenir sur l'interculturalisme, l'immigration, la laïcité et la thématique de l'identité québécoise. C'est cette deuxième voie que la commission a choisi d'emprunter.»

Par contre, cette large perspective n'explique pas la composition quasi exclusivement savante du comité d'experts. La sélection aurait pu diversifier ses ressources, ne serait-ce qu'en faisant appel à plus de membres des groupes associatifs (il n'y en a qu'une, Aïda Kamar, de Vision Diversité), voire à d'autres

VOIR PAGE A 8: EXPERTS

ACTUALITÉS

Le directeur des investissements de l'UQAM est congédié

■ À lire en page A 3

INDEX

| | | | | |
|---|----------------|-----|-----------------|-----|
| 7 | Announces..... | B 6 | Idées..... | A 7 |
| 8 | Avis publics.. | B 4 | Météo..... | B 5 |
| | Culture..... | B 8 | Monde..... | B 1 |
| | Décès..... | B 6 | Mots croisés.. | B 5 |
| | Économie..... | B 3 | Sudoku..... | B 4 |
| | Éditorial..... | A 6 | Télévision..... | B 7 |



George W. Bush s'est fait abondamment photographier avec des militaires, hier, au cours d'une visite-surprise effectuée en sol irakien.

JASON REED REUTERS

Opération Bush en Irak

Visite-surprise à l'approche d'un rapport au Congrès sur les «progrès» de la guerre

Coup d'éclat d'un président empêtré dans un brouillard militaire de plus en plus coûteux et meurtrier, le commandant en chef des Forces armées américaines, George W. Bush, a effectué une visite-surprise en Irak hier, dans la province d'al-Anbar, emblématique pour la Maison-Blanche des «progrès» enregistrés. Il a d'ailleurs profité de l'occasion pour évoquer une possible réduction de troupes en cas de maintien de ces avancées.

M. Bush, qui s'exprimait quelques jours avant que

le général David Petraeus, commandant des forces américaines en Irak, et Ryan Crocker, l'ambassadeur des États-Unis à Bagdad, ne présentent au Congrès leur évaluation de la situation, n'a pas précisé l'importance, ni le calendrier d'une telle réduction.

«Le général Petraeus et l'ambassadeur Crocker me disent que si le type de succès que nous connaissons en ce moment [à al-Anbar] se maintient, ce sera possible d'assurer la même sécurité avec moins de troupes américaines», a simplement dit le président américain à la

presse. M. Petraeus et M. Crocker présenteront, les 10 et 12 septembre au Congrès, leur évaluation, très attendue, de la situation. Ils se prononceront notamment sur l'envoi de près de 30 000 soldats supplémentaires et la stratégie de sécurisation de la capitale, décidés en février par M. Bush.

La Maison-Blanche doit aussi rendre compte de la situation au Congrès le 15 septembre pour convaincre

VOIR PAGE A 8: BUSH

31^e FESTIVAL DES FILMS DU MONDE

Sous les remous de l'Holocauste

«Un secret constitue une sorte d'hommage à mes parents», dit Claude Miller

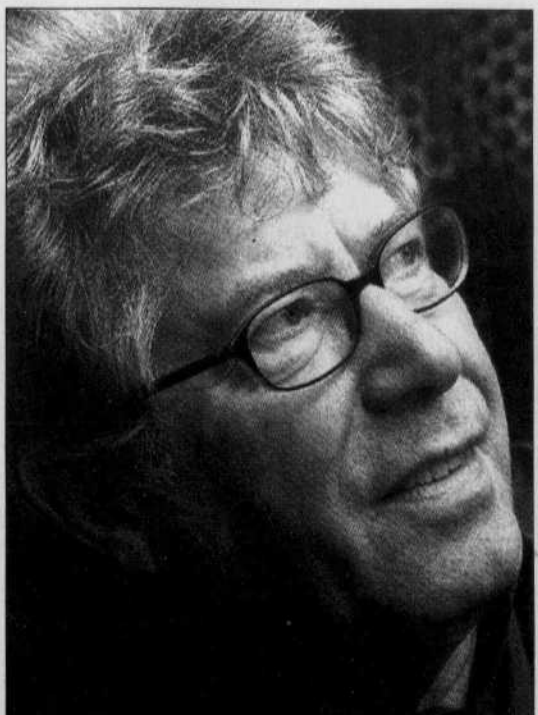
Un secret, film de clôture du 31^e FFM, ayant pour thème la déportation des Juifs sous l'Occupation, a remporté hier le Grand Prix des Amériques *ex aequo* avec *Ben X*, de Nic Balthazar. Entretien avec le cinéaste Claude Miller, venu accompagner son film au FFM, dont la sortie québécoise est prévue le 5 octobre.

ODILE TREMBLAY

On ne connaissait guère les origines juïques du cinéaste français Claude Miller, pour la simple et bonne raison qu'il n'en avait jamais trop parlé. Pas plus que de la déportation d'une grande partie de sa famille. «Je crois que j'avais peur de plonger dans ce thème-là, dit-il. J'étais trop marqué. Mais *Un secret* constitue pour moi une sorte d'hommage à mes parents.»

Il est né en 1942, dans une famille ashkénaze. «*Les 9/10 de ma famille, oncles, tantes, grands-parents, ne sont jamais revenus des camps. Avec mes parents, on avait fui la ville pour la campagne. C'est ce qui nous a sauvés, comme le héros d'Un secret.*»

En tombant sur ce roman autobiographique de Philippe Grimbert, Miller s'est senti en terrain familier:



JACQUES GRENIER LE DEVOIR

Le cinéaste français Claude Miller

VOIR PAGE A 8: MILLER

Double palme méritée

Ben X et Un secret, Grands Prix des Amériques

ODILE TREMBLAY

Couronnant à la fois l'originalité et le classicisme, le jury du 31^e FFM a offert son Grand Prix des Amériques *ex aequo* à *Ben X*, du Belge Nic Balthazar, et à *Un secret*, du Français Claude Miller. Bon tandem de tête. Le jury, de l'aveu de son président, n'était pas divisé mais adorait les deux œuvres.

Ben X, un premier long métrage abordant avec audace et modernité l'autisme et l'exclusion sociale, avait constitué le coup de cœur de cette compétition, ovationné à chaque projection. Les distributeurs se battaient pour en acquérir les droits et Nic Balthazar flottait de bonheur pour ce premier passage au Québec, qui lui a valu tant d'éloges et d'honneurs. «J'ai passé une des plus belles semaines de ma vie. Je suis amoureux de vous», a-t-il confié, rayonnant et crinqué à bloc par l'accueil des Montréalais et du jury. Le FFM a été un vrai tremplin pour lui.

Son *Ben X*, qu'il avait d'abord conçu en roman, puis en pièce de théâtre, enfin en film, a également remporté le prix du public et celui du jury océanien.

Un secret, de Claude Miller, adaptant le roman autobiographique de Philippe Grimbert, avec une distribution de haut vol: Cécile de France, Patrick Bruel, Ludvine Sagnier, etc., a livré une histoire d'amour et de déportation sous l'Occupation en France. Fort bien

VOIR PAGE A 8: GRANDS PRIX

CHRISTIANE CHARETTE 9h

Aujourd'hui, le juge à la retraite John H. Gomery.

Réalisation: Bruno Guglielminetti

95,1 FM
PREMIÈRE CHAÎNE

www.radio-canada.ca/christiane

ACTUALITÉS

BUSH

SUITE DE LA PAGE 1

les parlementaires de continuer à financer la guerre. Chose certaine, a assuré M. Bush au cours de sa visite éclair de six heures, les États-Unis n'abandonneront pas l'Irak. «L'Amérique n'abandonne pas ses amis, l'Amérique n'abandonnera pas le peuple irakien», a dit le président dans un discours adressé aux soldats et retransmis aux États-Unis par la télévision.

Il a du même coup mis en garde les membres du Congrès contre la tentation de tirer des conclusions hâtives. Devant des militaires sur la base d'al-Assad, le président Bush est d'ailleurs demeuré inflexible. Il a notamment souligné, à propos du nombre des troupes américaines en Irak, qu'une décision de réduction des effectifs «sera basée sur une évaluation soignée faite par la hiérarchie militaire sur les conditions sur le terrain, et non pas à partir de réactions politiques nerveuses à Washington à des sondages dans les médias».

«En d'autres termes, nous commencerons à retirer des troupes de l'Irak lorsque nous serons en position de force et de succès et non pas de faiblesse et de crainte», a ajouté M. Bush. Le président américain, qui effectuait une visite-surprise dans le pays, a également associé de nouveau les ennemis combattus en Irak à al-Qaïda. «Ceux que vous avez combattus aux côtés des Irakiens dans la province d'al-Anbar ont fait allégeance à l'homme qui a ordonné les attaques contre les États-Unis d'Amérique», a-t-il dit, évoquant les attentats du 11-Septembre.

Il a ainsi rejeté la pression des démocrates au Congrès pour un retrait des troupes. Ces derniers ne sont toutefois pas les seuls à douter fortement de la possibilité d'améliorer les choses en Irak. L'opinion publique américaine est elle aussi de plus en plus sceptique quant à cette guerre, qui a déjà provoqué la mort de plus de 3700 soldats américains et de di-

zaines de milliers d'Irakiens. Selon un sondage récent, une forte majorité d'entre eux (60 %) disent avoir perdu confiance en leur président depuis le début de la guerre.

Sans commenter directement cette visite, la candidate démocrate Hillary Clinton a promis d'entamer un retrait immédiat d'Irak si elle est élue en 2008. «La situation en Irak est trop grave pour une nouvelle opération de communication», a dénoncé de son côté le candidat démocrate John Edwards. «Lorsque le Congrès reprendra sa session, il va falloir être ferme: pas de délai, pas de financements. Pas d'excuses», a-t-il ajouté.

«Succès» américains

Accompagné de la secrétaire d'État, Condoleezza Rice, M. Bush est arrivé en début d'après-midi sur la base aérienne d'al-Assad, où l'attendaient le secrétaire à la Défense, Robert Gates, et de hauts responsables militaires. À 180 kilomètres à l'ouest de Bagdad, cette immense base américaine abrite 10 000 militaires américains et est protégée par un périmètre de sécurité de 27 kilomètres. Elle est au cœur de la province d'al-Anbar, un bastion de l'insurrection sunnite qui était autrefois l'un des théâtres d'opération les plus dangereux pour les G.I.

L'armée américaine y met en œuvre depuis plusieurs mois une stratégie d'alliance avec les chefs tribaux locaux pour lutter contre la branche irakienne d'al-Qaïda, une tactique qui a permis d'enregistrer «de remarquables succès», selon le conseiller national à la sécurité, Stephen Hadley. M. Bush a lui aussi insisté sur les progrès enregistrés dans cette province. «Vous voyez que les sunnites, qui autrefois combattaient aux côtés d'al-Qaïda contre les troupes de la coalition, combattent désormais aux côtés de la coalition contre al-Qaïda», a-t-il affirmé.

Le président, Mme Rice et M. Gates se sont entretenus avec les principaux commandants militaires

américains en poste en Irak. Ils ont aussi rencontré, dans cette base, plusieurs dirigeants irakiens, dont le premier ministre, Nouri al-Maliki, et les anciens de tribus de la province d'al-Anbar. «C'est bien une réunion de conseil de guerre», a dit Geoff Morrell, porte-parole du Pentagone. «Ce sera la dernière grande réunion des conseillers du président et des dirigeants irakiens avant que le président ne prenne une décision sur l'avenir [de sa stratégie irakienne]», a-t-il ajouté.

Toute cette opération a évidemment été orchestrée dans le plus grand secret. La Maison-Blanche a rejeté l'idée que ce voyage puisse être une opération de communication, insistant sur le fait que le président souhaitait rencontrer les responsables militaires sur le terrain. Sur les images diffusées aux États-Unis, George W. Bush a toutefois multiplié en Irak les prises de photo avec des militaires, posant avec des unités ou des membres d'une patrouille, casqués et portant des gilets pare-balles.

«L'idée d'une visite de Bush à al-Anbar a été conçue il y a six semaines dans le cadre de la réflexion du gouvernement sur la façon d'aborder le rapport imminent au Congrès sur les progrès de la guerre» en Irak, a par la suite expliqué le conseiller à la sécurité nationale, Stephen Hadley.

Retrait britannique

La visite du commandant en chef a coïncidé avec le retrait britannique de Bassorah, dans un contexte de brouille grandissante entre Londres et Washington. Près de 500 soldats britanniques ont quitté un palais qui leur servait de quartier général dans cette ville très majoritairement chiite, pour se replier vers une base aérienne fortifiée, à 25 kilomètres de l'agglomération, et ont rejoint 5000 militaires qui assurent l'entraînement des forces irakiennes.

Le nombre total des militaires britanniques en Irak doit passer de 5500 à environ 5000 d'ici fin 2007,

et le gouvernement du premier ministre Gordon Brown est sous une pression croissante de son opinion publique pour accélérer leur départ. Londres espère pouvoir transférer dès l'automne aux Irakiens le contrôle de l'ensemble de la province de Bassorah, malgré les réserves exprimées par le Pentagone, inquiet de possibles violences entre milices chiites rivales.

Ce départ ne doit pas être considéré comme le signe d'une défaite, a affirmé le premier ministre Gordon Brown, rappelant que ce retrait était prévu depuis plusieurs mois. Les soldats britanniques restent disponibles pour aider leurs homologues irakiens «dans certaines circonstances», a-t-il ajouté. Il doit fixer la stratégie future de Londres en Irak dans un discours prononcé devant le Parlement le mois prochain.

«Nous quittons notre fonction combattante dans les quatre provinces dont nous avions la charge pour nous consacrer progressivement à une fonction de surveillance et de supervision», a expliqué M. Brown. «Nous pouvons intervenir à nouveau en certaines circonstances. L'objectif ultime étant de remettre aux forces de sécurité irakiennes le contrôle exercé par l'armée britannique.»

Par ailleurs, Dominique de Villepin, ancien premier ministre français, a estimé hier que George W. Bush «se trompe depuis le début» et «persévère dans l'erreur» en envoyant davantage de soldats sur le terrain. «Je vois que George W. Bush est [...] dans une phase ascendante, il continue d'imaginer qu'en envoyant plus de soldats en Irak, il réussira à stabiliser ce pays. Force est de constater qu'il se trompe depuis le début et qu'il persévère dans l'erreur», a jugé Dominique de Villepin sur France-Info.

Le Devoir
Avec l'Agence France-Presse, la BBC,
Libération et Reuters

EXPERTS

SUITE DE LA PAGE 1

penseurs de la culture, de la diversité culturelle ou de l'intégration sociale, un romancier ou une cinéaste par exemple. M. Leclerc, le relationniste de la commission, refuse de commenter cet aspect, comme d'autres questions concernant la composition précise du comité.

Il ne veut pas non plus s'étendre sur les enquêtes commandées à différents groupes de travail. Les contrats conclus avec des centres de recherche universitaires portent sur des thèmes précis en rapport avec les grands enjeux sociopolitiques identifiés par la définition du mandat, dont l'intégration, la laïcité et l'identité. Les chercheurs avaient jusqu'à la fin de la semaine dernière pour se décider. «Nous recevons des rapports, mais nous ne les diffuserons pas avant la fin du mandat», avertit M. Leclerc. «Nous ne révélerons même pas à qui nous les avons commandés.» Pour lui, ce secret découle d'un «légitime droit de réserve».

La commission entend faire réaliser un sondage national sur les questions centrales de son mandat et en diffuser les résultats cet automne. Le rapport final de MM. Bouchard et Taylor est attendu le 31 mars prochain.

Le Devoir

EN BREF

Fin des feux dans le Péloponnèse

Athènes — Après 11 jours de lutte, la Grèce a remporté hier le combat contre les incendies qui ont ravagé le Péloponnèse, tuant 64 personnes, et la classe politique rivalise d'appels à réformer l'État débordé par la catastrophe, à l'approche des élections législatives du 16 septembre. C'est par un communiqué laconique émis en début de soirée que les pompiers ont annoncé la fin du cauchemar vécu par le pays depuis le 24 août. Tous les incendies au Péloponnèse ont été «éteints», a indiqué leur service, relevant toutefois que, «sur les lieux des feux, des forces terrestres restent mobilisées pour éviter toute relance» des incendies et faire face à des foyers isolés. Les deux fronts qui résistaient à des fois éteints se situaient au-dessus de Sparte, dans le sud du Péloponnèse, sur le mont Paron et plus à l'ouest sur le mont Taygète. D'importants moyens aériens, huit bombardiers d'eau et cinq hélicoptères, y ont soutenu toute la journée près de 300 pompiers et soldats. — AFP

SUITE DE LA PAGE 1

mis en scène, également film de clôture hier soir, il est reparti avec des lauriers mérités. «L'industrie du cinéma va bien, mais pas toujours le septième art. Heureusement qu'il y a des festivals», a lancé Miller, qui se disait ravagé d'être primé ex aequo avec un jeune cinéaste.

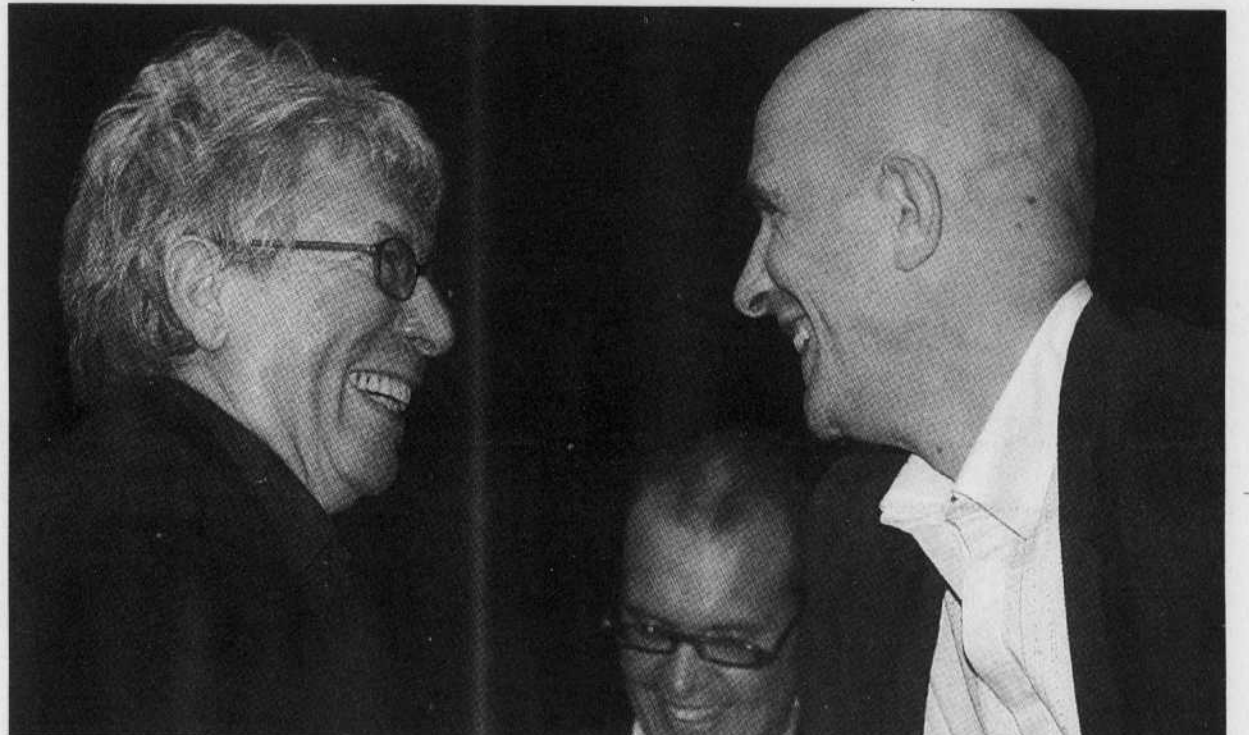
La compétition en dents de scie avait fait émerger quelques perles au milieu de semi-valeurs ou de ratages. Mais dans l'ensemble, le Festival des films du monde n'a pas réussi à renouveler son programme et sa clientèle, malgré les entrées de fonds venus de la SO-DEC. Les habitués d'avant-hier sont demeurés ceux d'aujourd'hui, sans vrai sang neuf d'assistance. On ne sait trop ce que lui réserve l'avenir. Son président, Serge Losique, ne doute pourtant de rien: «Le festival est une cathédrale solide qui va rester pour plusieurs années et plusieurs décennies», a-t-il déclaré hier soir en annonçant les dates de la 32^e édition, du 21 août au 1^{er} septembre 2008. Il a remercié également les délégués de Téléfilm Canada qui sont venus voir comment se déroulait son rendez-vous. Le FFM espère toujours recevoir des subventions fédérales pour l'édition qui vient de se terminer.

Le palmarès a aligné de son côté des coups de chapeau mérités et des incongruités. Il n'a pas primé d'œuvres québécoises, mais rien ne l'y obligeait. *Toi*, de François Delisle, et *Surviving my Mother*, d'Émile Gaudreault, sont repartis Gros-Jean comme devant. La comédie de Gaudreault a néanmoins reçu les suffrages du public, ayant été classé «film canadien le plus populaire».

Arrivé en fin de course, le très charmant *Noodle*, de l'Israélienne Ayelet Menahemi, pétri d'émotion et de tendresse, l'histoire d'un petit garçon chinois recueilli par une hôtesse de l'air israélienne, a récolté le Grand Prix spécial du jury, qu'il n'a pas volé. La cinéaste avait reçu des remerciements de spectateurs ravis «de voir enfin un film ordinaire venu d'Israël, sans soldats, sans juifs religieux...»

Plus étonnant: *1 journée*, de Jacob Berger, production franco-suisse,

GRANDS PRIX



Claude Miller et Nic Balthazar: deux générations de cinéastes avec en partage le Grand Prix des Amériques.

œuvre assez artificielle, mais bien exécutée, sur 24 heures perçues à travers différents points de vue des protagonistes: mari, épouse, enfant, maîtresse, a gagné le prix de la mise en scène.

La palme de la meilleure contribution artistique est allée à *Teresa: El Cuerpo de Cristo*, de l'Espagnol Ray Loriga. Portrait de sainte Thérèse d'Avila à l'heure de l'Inquisition. La valeur du film repose effectivement sur ses images splendides.

L'extraordinaire *L'Autre Marge*, du Portugais Luis Filipe Rocha, œuvre d'humanité et d'ouverture d'esprit aux personnages bouleversants, a valu à ses deux acteurs, Filipe Duarte (en homosexuel troublé) et Tomas Almeida, trisomique lumineux, le prix d'interprétation masculine en duo.

On n'avait pas vu venir au demeurant le prix d'interprétation féminine à

Andrea Sawatzki, en mère déchirée dans *L'Autre Garçon*, de l'Allemand Volker Einrauch. Ni celui du meilleur scénario aux *Jardins de Samira*, du Marocain Latif Lahlou, l'histoire d'une jeune urbaine mariée à un vieux propriétaire terrien impuissant et cruel. Ce film a par ailleurs remporté le laurier de la Fipresci (critique internationale). Autre source d'étonnement: le prix de l'innovation accordé à *DP75-Tartina City*, du Tchadien Issa Serge Coelo, dénonciation politique de la tyrannie qui a été pourtant servie sur fond d'images floues et incertaines. Le cinéaste s'en est pris hier soir au journaliste de *La Presse*, qui avait épinglé son film...

Du côté des courts métrages, le subtil et désespéré *Songes d'une femme de ménage*, du Belge Banu Akseki, a remporté le premier prix. Celui du jury est allé à l'étonnant (au punch spectaculaire)

L.H.O., des Allemands Jan Zabeil et Kristof Kannegiesser. Mais le public a couronné de son côté le grinçant et délicieux *La Lili à Gilles*, du Québécois David Uloth. Le choix de la Fipresci s'est plutôt porté sur le troublant *Bonne nuit Malik*, du Français Bruno Danan.

Le prix Glauber-Rocha du meilleur film d'Amérique latine est allé à *Pièces détachées*, du Mexicain Aaron Fernandez. Celui du meilleur documentaire, à *Après la musique*, de l'Allemand Igor Heitzmann.

Dans la section des premiers longs métrages de fiction, le Zénith d'or a couronné *La Caja*, de l'Espagnol Juan Carlos Falcon, le Zénith d'argent, *Mauvaises habitudes*, du Mexicain Simon Bross, et le Zénith de bronze, *Dong Sun*, du Chinois Jian Yi.

Le Devoir

MILLER

l'instar de Polanski avec *Le Pianiste* ou de lui-même avec *Un Secret*.

Avec sa scénariste Natalie Carter, il a planché sur le roman de Claude Grimbirt, découvrant à l'usage, stupéfait: «Mais ce livre ne comporte aucun dialogue!» Tout était à inventer. Ça lui plaisait. «Le roman était réputé inadaptable, mais le cinéma est capable de tout. Mon film est devenu un mille-feuilles, avec cinq ou six époques entrelardées, de la couleur pour le passé, du noir et blanc pour le présent.»

Claude Miller se dit bien conscient que sa distribution, qui comportait Cécile de France, Ludvine Sagnier et Julie Depardieu, n'avait pas trop l'air juive et ne l'était guère non plus. Patrick Bruel est venu apporter une crédibilité à sa galerie de personnages. «Pas seulement parce qu'il est juif, mais par son type de charisme. Pour les plus jeunes, il est avant tout un chanteur populaire, mais les gens de ma génération l'ont d'abord connu en tant qu'acteur.» Très sportif dans le roman, le personnage du père est devenu moins athlétique, histoire de s'adapter au physique de Bruel.

Le cinéaste aimait dans le récit de Grimbirt (de son vrai nom Grinberg, sacrifié par son père pour ses résolutions trop juives) cette série d'êtres imparfaits avalés

par la machine de l'Holocauste, qui ne sont pas un troupeau de victimes, mais aimant, trichant, font des choses répréhensibles. «La mère est une sorte de Médée, qui sacrifie son fils pour se venger et s'immole aussi. Elle verse du poison dans la vie d'un couple. Qui oserait inventer une histoire pareille? Elle est véridique, pourtant.»

Claude Miller n'a que des bons mots pour Cécile de France, qui s'est entraînée à la plongée quatre mois durant pour correspondre à son profil de championne olympique et modeler son corps aux exigences de l'athlétisme aussi. A Ludvine Sagnier, que Miller avait déjà mise en scène dans *La Petite Lili*, il a demandé de demeurer séduisante mais sans y accorder d'importance, pour permettre à sa rivale (Cécile de France) d'irradier de beauté. La nature fut une alliée pour le cinéaste. Une grande partie d'*Un secret* est tournée dans la Creuse, avec ses cours d'eau, sa végétation, ses arbres, sa beauté. «La splendeur de la nature apporte du relief aux histoires d'amour et d'horreur. La nature se fout de tout.»

Un des écueils des films sur l'Holocauste, si nombreux depuis quelques années, c'est le pathos. En mettre trop? Pas assez? Miller affirme avoir eu du mal à faire son montage. Il craignait de verser dans la so-

phistication abusive, a retranché des scènes trop appuyées, surtout lors du dénouement: une réconciliation entre fantômes et vivants. Autre refus: mettre une musique trop présente, malgré l'avis de ses producteurs, qui désiraient une émotion soulignée à gros traits. «Tout est question de distance. Ajouter du pathos me semblait indécent. On n'a pas le droit avec des sujets pareils. L'histoire parle d'elle-même.»

Son dénouement lui a semblé, après coup, assez proche de celui de *La Liste de Schindler*, de Spielberg. *Un secret* ne sortira en France que le 3 octobre, mais Claude Miller est déjà ailleurs. Il a écrit avec son fils Nathan un film qu'ils coréaliseront à quatre mains: une histoire de rapports mère-fils, tirée d'un fait divers français. «Ensuite, j'ai un projet avec le Québec. Un film qui se déroulera en partie dans un train qui traverse le Canada. Deux femmes, l'abandonnée et sa rivale, rouleront vers leur destin. Le Québec, j'y viens si souvent, et Yves Jacques est un peu ma mascotte. Il a un petit rôle dans *Un secret*, en a tenu des plus importants dans certains de mes films précédents, reviendra ailleurs. À lui et à vous, je dis donc: à bientôt!»

Le Devoir

LE DEVOIR

www.ledevoir.com

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration : 514-985-3333

Le Devoir peut, à l'occasion, mettre la liste d'adresses de nos abonnés à la disposition d'organisations reconnues dont la cause, les produits ou les services peuvent intéresser ses lecteurs. Si vous ne souhaitez pas recevoir de correspondance de ces organisations, veuillez en avvertir notre service à la clientèle. Le Devoir est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal, Québec, H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Québecor 36 Jean, 800, boulevard Industriel, Saint-Jean sur le Richelieu, division de Imprimeries Québecor Inc., 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans Le Devoir. Le Devoir est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Québecor Inc., 990, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval. Envoi de publication — Enregistrement n° 0688. Dépôt légal: Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2007

Comment nous joindre ?

La rédaction

Au téléphone 514-985-3333
Par télécopieur 514-985-3360
Par courrier redaction@ledevoir.com

La publicité

Au téléphone 514-985-3399
Par télécopieur 514-985-3390
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 363-0305

Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone 514-985-3344
Par télécopieur 514-985-3340
Par courrier avisdev@ledevoir.com

Les petites annonces et la publicité par regroupement

Au téléphone 514-985-3322
Par télécopieur 514-985-3340

Les abonnements

Au téléphone 514-985-3355
du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30
Par télécopieur 514-985-5967
Par courriel abonnements@ledevoir.com
Extérieur de Montréal (sans frais) 1-800-463-7559

L'agenda culturel

Au téléphone 514-985-3346
Par télécopieur 514-985-3390

ÉCONOMIE

PERSPECTIVES

Garder les frites à l'œil

Le succès de McDonald's est tellement lié à la mondialisation que la chaîne américaine de restaurants en est devenue le symbole. Mais le monde continue de tourner, et la multinationale aux arches d'or doit à nouveau trouver, comme les autres entreprises, le moyen de s'y adapter.

Le clown Ronald n'a pas fini de souffler des bougies cette année. Il y a 70 ans, les frères Richard et Maurice McDonald ouvraient leur premier stand de patates frites à Arcadia (Californie). Dix ans plus tard, les propriétaires ont fermé leur commerce pendant plusieurs mois, le temps de mettre au point un nouveau mode de préparation de la nourriture, baptisé *Speedee Service System*, qui allait être mis en place l'année suivante et marquer la naissance du *fast-food*. Il y a deux semaines, on a fêté le 40^e anniversaire du Big Mac. C'est aussi en 1967 que la future plus grande chaîne de restaurants au monde est sortie pour la première fois des frontières américaines en ouvrant un restaurant en Colombie-Britannique.



Eric Desrosiers

On ne compte plus les ouvrages savants qui se sont penchés sur la recette secrète qui a fait le succès de McDonald's. L'application à la restauration du mode de production inventé par Henry Ford dans ses usines d'automobiles a été un facteur. L'idée de réduire le menu à une liste de quelques produits seulement afin d'en accélérer le service et d'en réduire le prix en a été un autre. On pourrait en dire autant de l'hyperstandardisation des produits et services, l'emploi d'une main-d'œuvre étudiante moins chère et le vaste recours aux stratégies de marketing. La société s'est également fait remarquer pour sa recherche constante et presque malade du meilleur modèle d'affaires, ainsi que pour sa discipline de fer au moment de l'appliquer, au point même de fixer au millimètre près la longueur de ses frites. Cette attitude est parfaitement résumée dans ce mot d'ordre que l'entreprise s'est donnée: «*Keep your eyes on the fries*» («Gardez les frites à l'œil»).

Le modèle n'aurait cependant pas si bien marché s'il n'avait pas été parfaitement en phase avec son époque. La popularité des chaînes de restaurants à service rapide, propres et pas chers est intimement liée à l'explosion du nombre des familles de classe moyenne, à l'expansion de la banlieue, à l'utilisation grandissante de l'automobile ainsi qu'au manque de temps causé par l'accélération de la vie quotidienne et l'entrée sur le marché du travail des femmes. McDonald's a aussi compris très tôt que l'économie était en voie de se mondialiser et que le modèle américain allait se répandre. Elle a habilement su, dans sa conquête du monde, tirer profit du puissant pouvoir d'attraction qu'exerçait alors la culture américaine sur les autres populations.

Le succès a été tel que la société a aujourd'hui un chiffre d'affaires annuel de 21,6 milliards et compte 31 000 restaurants servant chaque année 60 millions de clients dans environ 120 pays. Sa taille en fait désormais le principal acheteur de bœuf, de porc ou de pommes de terre dans plusieurs pays. C'en est rendu au point où le seul fait d'ajouter un nouvel élément à son menu peut avoir des répercussions sur les cours des produits de base. Comme on retrouve des restaurants presque partout, la revue britannique *The Economist* a mis au point un «indice Big Mac» servant à évaluer le cours des devises et le pouvoir d'achat des consommateurs à travers le monde. On dit que Ronald McDonald serait le personnage fictif le plus connu dans le monde après le Père Noël.

Le nouveau McDo

Mais les temps changent. On se méfie de plus en plus des multinationales et du pouvoir de l'argent, surtout lorsqu'ils viennent du même pays que George Bush. La mondialisation et le modèle américain n'ont plus la cote. On a peur pour la survie de sa culture et de son mode de vie. On a commencé aussi à faire plus attention à ce que l'on mange. Les problèmes de santé et d'obésité ont transformé le *fast-food* en ennemi public numéro un.

Ces changements ont rapidement fait passer McDo de héros à zéro. Ses 31 000 restaurants disséminés sur la planète sont devenus autant de témoins de tout ce qui va de travers dans le monde et autant de cibles rêvées pour se défouler. Ce phénomène s'est clairement fait sentir dans les résultats financiers de l'entreprise au début des années 2000, alors que les revenus nets ont chuté de plus de la moitié en l'espace d'à peine deux ans. Certains y voient alors le début d'un déclin irrémédiable.

Le géant ne se tient toutefois pas pour battu. Comme bien d'autres multinationales, il a multiplié ces dernières années les initiatives visant à retrouver grâce aux yeux des consommateurs. Il y avait déjà les Manoirs Ronald McDonald, on s'engage désormais à avancer sur tous les fronts du développement durable. Les emballages ne sont, par exemple, plus faits de styromousse, mais de carton, et on s'est engagé à réduire les émissions de CO₂ des restaurants. Les aliments viennent désormais avec leurs indications nutritionnelles et on a promis de bannir des cuisines les gras trans. On a introduit dans les menus des choix de salades et du yogourt, mais aussi des mets d'inspiration locale comme la poutine, l'Ebi Burger au Japon, le McArabia et tout récemment le China Mac. On s'est aussi donné une politique d'achat local, de protection de la forêt tropicale et de traitement respectueux des animaux.

Toujours farouchement opposée aux syndicats, l'entreprise fait beaucoup d'efforts pour convaincre l'opinion publique que ce n'est pas si mal de travailler pour elle. Confrontée dans plusieurs pays au vieillissement de la population, elle enrôle de plus en plus de retraités dans ses rangs. Elle repart également à l'attaque en annonçant son intention de rafraîchir le *look* de certains restaurants pour se rapprocher de la clientèle adulte, ainsi que de commencer à aller chasser sur les terres de Starbucks en ouvrant des McCafé.

L'opération de sauvetage semble pour le moment devoir marcher. L'entreprise a retrouvé un aplomb financier qu'on ne lui avait pas vu depuis longtemps. Ses perspectives de croissance seraient particulièrement prometteuses en Asie, mais surtout en Europe, notamment en France qui, en dépit de ce que l'on pourrait croire et de toutes ses manifestations d'opposition dont on a entendu parler, est depuis plusieurs années son meilleur marché sur le continent. A croire que ça reste payant de garder les frites à l'œil.

Les établissements financiers et les autorités de contrôle ont fait preuve de négligence

L'aveuglement à l'égard des risques explique la crise financière

CLAIRE GATINOIS
ANNE MICHEL

La crise financière, née cet été aux États-Unis sur le marché des crédits hypothécaires à risques (subprime mortgage), a pris de court tous les acteurs financiers: banques, intervenants sur les marchés et autorités de contrôle. Tous ont sous-estimé les tensions apparues dès 2006 sur ce marché. Pour Michel Didier, directeur général de l'institut de conjoncture Rexecode, «les marchés ont brutalement découvert que le risque n'avait pas disparu de l'activité économique. L'expérience montre que, dans des situations d'euphorie, on ne veut pas voir les risques».

Même si les turbulences boursières persistent, il est déjà possible de commencer à évaluer les responsabilités. Pouvait-on éviter la crise? Quels maillons de la chaîne n'ont pas, ou mal, joué leur rôle?

Des établissements de crédit qui échappent à la loi bancaire. Les organismes de prêts hypothécaires à risques américains sont les premiers responsables et acteurs de la crise. Ces établissements, qui ne sont pas soumis à la loi bancaire, sont censés accorder des crédits immobiliers à des ménages à bas revenus mais solvables.

Pour augmenter leurs gains, ils se sont tournés vers des ménages en grandes difficultés financières. En 2006, la moitié des crédits accordés l'ont été sans vérification des revenus. «On a assisté à un relâchement complet des normes de crédit», constate Anton Breder, directeur des études économiques chez Dexia. Ces organismes ont gagné de l'argent avec des prêts qui n'auraient jamais dû être faits, ils ont créé un matériau dangereux.

L'imprudence des banques. Contrôlées par leurs conseils d'administration, leurs commissaires aux comptes et les autorités de régulation, elles sont censées ne pas prendre de risques qu'elles ne peuvent assumer. Bon nombre d'entre elles ont été imprudentes: en prêtant de l'argent aux organismes de crédit hypothécaire américains ou en vendant à leurs clients des produits financiers rémunérateurs mais risqués, adossés à ces crédits hypothécaires.

C'est le cas de banques américaines mais aussi de grandes institutions internationales, comme la française BNP Paribas et de plus petits établissements, notamment allemands, qui voulaient doper leurs performances. Involontairement, BNP Paribas a joué un rôle dans la diffusion de la crise en annonçant, le 9 août, le gel de trois de ses fonds.

Des intermédiaires financiers pris en défaut d'information. Les banques et les gérants de fonds ont mal informé les acheteurs des risques liés à l'achat de produits adossés aux crédits subprime. En France, BNP, Axa ou Oddo ont proposé à certains clients d'investir dans des fonds non spéculatifs, dits «de trésorerie dynamique». «Il y a un problème d'étiquetage de ces produits», estime Colette Neuville, présidente de l'Association de défense des actionnaires minoritaires (ADAM). Le terme *trésorerie* correspond à un placement peu risqué, ce n'est pas parce qu'on y accole «dynamique» que l'on a correctement informé les épargnants.

Le manque de transparence des fonds spéculatifs. Les titres adossés au marché du subprime ont été massive-



CHIP EAST REUTERS

Même si les turbulences boursières persistent, il est déjà possible de commencer à évaluer les responsabilités. Pouvait-on éviter la crise? Quels maillons de la chaîne n'ont pas, ou mal, joué leur rôle?

ment achetés par des fonds spéculatifs (*hedge funds*). Ces derniers étant domiciliés dans des paradis fiscaux, ils échappent à toute réglementation, et personne ne semble capable d'évaluer le nombre de titres en circulation ni l'ampleur de la crise. «On ne peut pas continuer comme ça avec quelques hedge funds qui empruntent à n'importe quel prix, à n'importe qui, (...) dans n'importe quelles conditions», a réagi Nicolas Sarkozy, le 16 août.

Le G7 veut remettre à l'ordre du jour le sujet de l'encadrement de ces fonds. «On ne peut refermer le couvercle [de la libéralisation des marchés] qui a été ouvert», modère toutefois l'économiste Christian de Boissieu, membre du conseil scientifique de l'Autorité des marchés financiers (AMF).

Des risques sous-estimés par les agences de notation. Censées évaluer les risques pris par les banques, les agences de notation sont accusées d'avoir mal appréhendé ceux liés au subprime. Les trois agences de référence (Moody's, Fitch et Standard & Poor's) ont abaissé les notes de ces titres «ardivement» — après les premières défaillances d'établissements de crédit américains — estime la Commission européenne.

«Nous étions conscients de la dégradation du marché», argue le porte-parole de Standard & Poor's dans *La Tribune* du 21 août, mais «nous agissons en fonction de données objectives et non de spéculations». Bruxelles a lancé une enquête sur la profession, pour débusquer d'éventuels «conflits d'intérêts». Les agences sont payées par les entreprises qu'elles notent.

Le gendarme de la Bourse dépassé par la sophisti-

cation financière. La maladresse de BNP Paribas n'a curieusement provoqué aucun commentaire, en France, de la part du gendarme de la Bourse, censé protéger les épargnants. Pourtant, le terme de «fonds monétaire dynamique» est inexistant dans la nomenclature AMF, qui préfère parler de «fonds diversifiés». En avril, le régulateur avait mis en garde contre certains titres adossés au marché du crédit. Ils sont récents et «les régulateurs sont parfois en retard sur les innovations financières», explique M. de Boissieu.

Des banques centrales pompiers et pyromanes. Comme lors des précédentes crises, les banques centrales sont intervenues à de multiples reprises pour rassurer les investisseurs et stabiliser les marchés. Aux États-Unis, en Europe, au Japon, elles ont injecté des dizaines de milliards d'euros pour enrayer la crise de liquidité et éviter un risque systémique. Mais ce faisant, n'incitent-elles pas les banques à prendre des risques et n'alimentent-elles pas la formation de nouvelles bulles spéculatives?

«La peur que les banques centrales nourrissent à l'endroit des crises financières est devenue un gros facteur déstabilisant», jugent les économistes de Natixis dans une note du 24 août. Les économistes sont divisés, certains pensant que les banques centrales sont condamnées à protéger le système, d'autres estimant qu'elles doivent accepter des crises bancaires localisées, afin que le système s'assainisse.

Le Monde

Ces États qui rachètent la planète

FRÉDÉRIC LEMAÎTRE

Juillet 2005: le premier ministre français, Dominique de Villepin, prône le «*patrimoine économique*». De Londres à Bruxelles, les condamnations sont unanimes. Août 2007: la chancelière allemande, Angela Merkel, annonce un projet de loi pour «*préserver les intérêts nationaux face à des investissements étrangers problématiques*». Personne ne s'en offusque. Pourquoi cette différence? Parce qu'en deux ans, la perception de la mondialisation a changé.

Pendant deux décennies, globalisation a rimé avec libéralisation et privatisations. C'est fini ou presque. Demain, par un étrange retournement de situation, globalisation rimer de plus en plus souvent avec nationalisations. A un important détail près: les entreprises ne seront plus la propriété de l'État dans lequel elles ont vu le jour, mais appartiendront aux nouveaux banquiers de la planète: la Chine, la Russie, la Norvège, les pays du Golfe persique notamment.

En effet, grâce à l'augmentation du prix des matières premières ou à leurs excédents commerciaux, ces pays ont de l'argent. Beaucoup d'argent. Longtemps, ils se sont contentés de le gérer en péres de famille, achetant notamment des bons du Trésor américain. Puis, constatant que la Bourse offrait sur le long terme un meilleur rendement, nombre d'entre eux ont acquis des actions, prenant ici ou là des participations dans des entreprises privées. De prêteurs, ils devenaient propriétaires. Mais, actionnaires souvent très minoritaires, ils n'intervenaient pas dans la gestion, se contentant d'engranger les dividendes. Ainsi, le fonds de pension du gouvernement norvégien, qui gère la bagatelle de 300 milliards de dollars (219,5 milliards d'euros) d'actifs, est présent au capital d'environ 90 sociétés françaises, mais il n'en détient quasiment jamais plus de 1%.

Cela pourrait devenir une exception. Le fonds d'investissement de Dubaï vient de prendre 9,5% de MGM Mirage, la société du milliardaire Kirk Kerkorian, qui possède le tiers des casinos et la moitié des chambres d'hôtels de Las Vegas. Par ses différentes filiales, le même fonds possède 3,12% d'EADS. Il n'hésite pas à s'opposer aux autorités suédoises pour racheter OMX, une des Bourses d'Europe du Nord. Le fonds du Qatar est, lui, prêt à déboursier 24 milliards de dollars pour acquérir la

chaîne de supermarchés britannique Sainsbury.

Ces fonds ne sont pas un nouveau: l'émirat du Koweït a créé le sien en 1960. Temasek, le fonds de Singapour, a vu le jour en 1974. Mais leur montée en puissance et leur activisme naissant changent la donne. Selon une récente étude de la banque Morgan Stanley, ces fonds publics (dits souverains) qui gèrent aujourd'hui environ 2500 milliards de dollars — dont le tiers provient du seul fonds des Emirats arabes unis — pourraient, dès 2015, gérer 12 500 milliards de dollars!

En Russie, un «fonds des générations futures» verra le jour le 1^{er} février 2008. Doté chaque année d'une quarantaine de milliards de dollars provenant de la manne pétrolière et gazière, il fera ses emplettes à l'étranger, comme Gazprom a tenté de le faire en essayant de mettre la main sur Centrica, principal distributeur britannique de gaz.

Mais c'est surtout la Chine qui inquiète. Forte de ses gigantesques réserves de change (environ 1 200 milliards de dollars), Pékin a annoncé qu'un fonds public consacrerait environ 300 milliards chaque année à des investissements à l'étranger. Un record absolu dans les relations internationales. Recalculé en tenant compte de l'inflation, le plan Marshall lancé par les États-Unis pour reconstruire l'Europe après 1945 se monterait aujourd'hui, selon les experts, à environ 100 milliards de dollars. Avec 300 milliards par an, la Chine pourrait, par exemple, s'offrir en cinq ans l'ensemble des entreprises françaises qui composent le CAC 40.

Pékin a déjà fait sensation en juin en acquérant pour trois milliards de dollars 10% du puissant fonds d'investissement américain Blackstone, actionnaire de nombreuses entreprises, notamment Deutsche Telekom.

Bras séculier de leur gouvernement

Du coup, l'Occident s'interroge. Au nom du libéralisme et de la liberté de circulation des capitaux, faut-il laisser des États étrangers faire leur marché et mettre la main sur les technologies occidentales? Hormis le fonds norvégien, les autres fonds souverains ont une gestion souvent opaque et sont en fait le bras séculier de leur gouvernement. Dans un entretien accordé en juillet au quotidien *Handelsblatt*, Angela Merkel n'avait pas caché le fond de sa pensée: «La question est de savoir si la prise de participation d'un fonds doté de

capitaux publics n'est pas liée à la volonté d'exercer une influence politique.»

L'Allemagne n'est pas la seule à s'inquiéter. Les États-Unis, si heurés que les Chinois leur prêtent de l'argent, ne voient pas d'un bon œil leurs acquisitions. Après avoir bloqué le rachat du pétrolier Chevron par le chinois Cnooc et le rachat de cinq ports par le fonds de Dubaï, Washington a décidé au début de cette année de renforcer le rôle du comité chargé de contrôler les investissements étrangers dans les domaines sensibles (transport, télécommunications, énergie, santé). Lorsque l'acquéreur sera tout ou partie contrôlé par un État étranger, ce comité disposera de quarante-cinq jours pour étudier le dossier. Le directeur du renseignement national sera obligatoirement consulté et le Congrès sera informé du résultat de ces investigations. Les secrétaires d'État au Trésor et à la sécurité nationale devront donner leur accord.

Signe du changement intervenu depuis deux ans: s'il semble déplorer l'initiative allemande, le commissaire européen au commerce, le Britannique Peter Mandelson, envisage de créer une «golden share européenne». Même le Fonds monétaire international s'y met. Sa prochaine réunion annuelle, en octobre, se penchera sur les fonds souverains, susceptibles, selon l'un de ses dirigeants, de menacer «la stabilité globale». C'est aussi l'avis de Morgan Stanley, qui juge que les tensions entre les pays émergents et les pays développés sur cette question pourraient «saper la mondialisation».

L'Occident va avoir fort à faire pour ne pas être accusé de racisme larvé. L'opacité des fonds souverains n'est pas plus grande que celle des hedge funds (fonds spéculatifs) et des fonds d'investissement qui font la fortune de la City et de Wall Street. Et s'ils sont le bras armé de leur gouvernement, on ne jurera pas que certains groupes américains ou européens ne jouent pas un rôle équivalent dans leurs pays respectifs. Sur ce dossier, l'Occident est donc bel et bien sur la défensive. Normal: pour la première fois, ce n'est plus lui qui tient les cordons de la bourse.

Le Monde



Robert PRÉVOST
Alain VERVAET

GESTION DES
APPROVISIONNEMENTS
ET DES STOCKS

Les nouvelles méthodes
de gestion

375 pages - 38,20 \$
ISBN 978-2-7601-3921-3

GUERIN, éditeur lib. 514-842-3481

En vente dans toutes les librairies
Le prix est indiqué sous réserve de modifications.



Par un collectif d'auteurs

Sous la direction de
Marthe POULIN

HIGH 5
ACTIVITY BOOK 2

ANGLAIS LANGUE SECONDE
1^{er} cycle du secondaire

MILES AWAY FROM ORDINARY

144 pages - 14,95 \$
ISBN 2-7608-9600-3

LIDEC inc.
514-843-5991

En vente dans toutes les librairies
Le prix est indiqué sous réserve de modifications.

LES SPORTS

HOCKEY

Tavares espère une clause d'exception

DONNA SPENCER

John Tavares a le sentiment d'être à l'écart.

Quand l'équipe canadienne complètera la Super Série de huit matchs contre la Russie dimanche à Vancouver, plusieurs de ses coéquipiers prendront la direction des camps d'entraînement de la LNH pour la première fois de leur carrière.

Tavares, lui, devra attendre encore deux ans, à moins que sa demande à la LNH et à l'Association des joueurs de pouvoir être inscrit au repêchage de 2008 ne soit acceptée. Agé de 16 ans, le joueur d'Oakville en Ontario est né cinq jours trop tard — le 20 septembre 1990 — pour être en mesure de prendre part au repêchage l'an prochain. Seuls les joueurs qui auront 18 ans avant le 15 septembre 2008 sont admissibles.

Tavares écoute ses jeunes coéquipiers parler des camps de la LNH mais il ne peut partager leur enthousiasme.

«Je vois tous mes pairs être repêchés, pouvoir acquérir de l'expérience en prenant part aux camps de la LNH, et ainsi, s'améliorer et apprendre, a-t-il dit. Je dois encore attendre deux ans avec des joueurs qui n'ont pas encore évolué dans la Ligue de l'Ontario ou la Ligue canadienne.»

L'agent de Tavares, Bryan Deasley, dit qu'il a discuté avec le représentant du commissaire de la LNH, Bill Daly, et les conseillers de l'Association des joueurs, Ian Penny et Stu Grimson, en ce qui concerne l'ajout d'une clause d'exception qui permettrait à des joueurs d'être inscrits au repêchage une année plus tôt.

Tavares a été le premier joueur de 15 ans à avoir l'occasion de jouer dans la Ligue junior de l'Ontario grâce à une clause d'exception. Cette année-là, il avait remporté le titre de recrue de l'année de la Ligue canadienne.

La saison dernière, l'attaquant des Generals d'Oshawa a été choisi le joueur le plus utile de la Ligue canadienne alors qu'il a inscrit 72 buts, plus que Wayne Gretzky à l'âge de 16 ans.

Le Canada poursuivra la Super Série ce soir à Winnipeg, après avoir balayé les quatre premiers matchs en Russie.

Presse canadienne

US OPEN

Federer retrouve Roddick en quarts

New York — Roger Federer va retrouver Andy Roddick, qu'il avait battu pour le titre l'année dernière, dès les quarts de finale de l'US Open, mercredi à New York.

L'autre affiche du haut du tableau opposera le Russe Nikolay Davydenko à l'Allemand Tommy Haas.

Hier en huitièmes de finale, le n°1 mondial a mis un peu de temps à s'adapter à la grosse première balle de Feliciano Lopez, l'Espagnol qui ne joue pas comme un Espagnol. Comme au tour précédent contre une autre grand serveur, l'Américain John Isner, il a cédé la première manche.

Mais la différence entre le n°1 et le n°60 mondial ne se comble pas à coups d'aces. Comme d'habitude lorsqu'il sent venir le danger, Federer a élevé son niveau de jeu à des hauteurs phénoménales à partir de la fin du deuxième set et n'a plus laissé le moindre doute sur l'issue de la partie (3-6, 6-4, 6-1, 6-4).

«Il a joué superbement pendant deux sets, il a dicté le jeu et il a fallu que je me m'accroche pour revenir», a déclaré le Suisse.

Grâce à l'abandon du Tchèque Tomas Berdych alors que le score était de 7-6 (8/6), 2-0, Roddick a dépensé moins d'énergie que son futur adversaire, ce qui ne modifie évidemment pas le pronostic, car de ses 14 affrontements avec le triple tenant du titre, l'Américain est sorti perdant à 13 reprises et reste sur une série de neuf échecs.

Berdych indisposé

Berdych, jeune joueur de presque 22 ans qui n'est pas connu pour la solidité de son mental, a semblé défendre ses chances à peu près normalement en début de match. Malgré quelques plaintes dès la fin de première manche, il s'est même offert une balle de set dans le tie-break.

«Je ne sais pas exactement ce qui n'allait pas. Je ne me sentais pas bien, a dit le n°9 mondial, qui a donné des explications confuses à son abandon. Ce n'était pas une douleur localisée, mais une sensation générale. J'avais du mal à respirer. Je courais une fois à droite et une fois à gauche et j'étais mort».



SHAUN BEST REUTERS

Andy Roddick, 5^e joueur mondial, a profité de l'abandon de Thomas Berdych dès le début de la deuxième manche de leur match de huitième de finale.

La frustration des spectateurs venus en masse en ce jour de «Labor Day» a été effacée par le spectacle formidable offert par Tommy Haas et James Blake.

L'Allemand est sorti vainqueur en cinq sets 4-6, 6-4, 3-6, 6-0, 7-6 (7/4) d'un «thriller» où les coups gagnants (75 pour Blake, 69 pour Haas) ont été presque deux fois plus nombreux que les fautes directes.

Haas a eu une balle de double break à 4-2 dans le cinquième set, mais a dû finalement attendre le tie-break pour conclure, en ayant entretemps sauvé trois balles de match sur son engagement à 5-4.

«Sur ces balles-là, il a sorti trois gros services et dans le tie-break il a su profiter de ses occasions. Trop bon», a reconnu l'Américain, fair-play.

Haas, qui fut n°2 mondial en 2002, égale ses meilleures performances à l'US Open (2004, 2006). Pour aller en demi-finale et faire aussi bien qu'au dernier Open d'Australie, il devra battre le n°4 mondial Nikolay Davydenko.

Le Russe va bientôt s'expliquer devant des enquêteurs mandatés par l'AIP dans une affaire de paris truqués, mais en attendant il enchaîne les victoires faciles, la dernière en date contre le Sud-Coréen

Lee Hyung-taik (6-1, 6-3, 6-4), tombeur au tour précédent de l'Écosais Andy Murray. Davydenko n'a pas encore perdu un set du tournoi.

Les quarts de finale du bas du tableau féminin, la partie la moins relevée, opposeront la Russe Svetlana Kuznetsova (n°4) à la Hongroise Agnes Szavay et l'Israélienne Shahar Peer (n°18) à une autre Russe, Anna Chakvetadze (n°6).

Peer, 20 ans, a sorti en deux sets la Polonaise Agnieszka Radwanska, tombeuse au tour précédent de la tenante du titre, Maria Sharapova.

Agence France-Presse

SOCCER

USL

| | G | P | N | BP | BC | Pts |
|--------------|----|----|----|----|----|-----|
| x-Portland | 14 | 5 | 8 | 32 | * | 18 |
| x-Seattle | 14 | 6 | 6 | 32 | | 23 |
| x-Montréal | 13 | 5 | 8 | 31 | | 19 |
| x-Atlanta | 12 | 8 | 6 | 39 | | 28 |
| x-Porto Rico | 10 | 8 | 9 | 35 | | 34 |
| x-Rochester | 11 | 10 | 6 | 37 | | 36 |
| x-Vancouver | 9 | 7 | 10 | 26 | | 23 |
| Miami | 9 | 15 | 4 | 31 | | 41 |
| Caroline | 7 | 11 | 8 | 22 | | 29 |
| Charleston | 8 | 14 | 5 | 32 | | 29 |
| Minnesota | 4 | 11 | 11 | 27 | | 34 |
| Californie | 4 | 15 | 7 | 17 | | 37 |

x - se qualifie en vue d'une place en séries

Samedi

Atlanta 3 Porto Rico 1
Portland 1 Caroline 0

Dimanche

Miami 3 Charleston 2

Hier

Aucun match.

FOOTBALL

LIGUE CANADIENNE

Section Est

| | G | P | N | PP | PC | PTS |
|----------|---|---|---|-----|----|-----|
| Winnipeg | 5 | 3 | 1 | 227 | | 225 |
| Montréal | 5 | 4 | 0 | 203 | | 201 |
| Toronto | 2 | 6 | 0 | 176 | | 171 |
| Hamilton | 1 | 7 | 0 | 139 | | 222 |

Section Ouest

| | G | P | N | PP | PC | PTS |
|--------------|---|---|---|-----|----|-----|
| Saskatchewan | 7 | 2 | 0 | 266 | | 172 |
| C.-B. | 6 | 2 | 1 | 270 | | 190 |
| Calgary | 3 | 4 | 1 | 217 | | 255 |
| Edmonton | 3 | 4 | 1 | 185 | | 247 |

Dimanche

Saskatchewan 31, Winnipeg 26

Hier

Toronto à Hamilton, 13h
Edmonton à Calgary, 16h

Vendredi

Calgary à Edmonton, 21h

EN BREF

Pedro Martinez réussit son 3000^e retrait au bâton

Cincinnati — De retour au monticule, Pedro Martinez a remporté la victoire en plus d'obtenir son 3000^e retrait au bâton en carrière quand les Mets de New York ont eu raison des Reds de Cincinnati 10-4, hier. Martinez (1-0), qui a été opéré à l'épaule en octobre dernier, a effectué 76 lancers en cinq manches à son premier départ en près d'un an alors qu'il a alloué trois points et cinq coups sûrs. Il a retiré quatre frappeurs au bâton. Gagnant du trophée Cy Young à trois reprises, Martinez est devenu le 15^e lanceur dans l'histoire des ligues majeures à atteindre le cap des 3000 retraits au bâton quand il a retiré sur trois prises le partant des Reds, Aaron Harang, à la deuxième. — AP

Les coureurs du Tour de France ont le coeur gros

Vienne — Participer au Tour de France nécessite une santé de fer. Et peut-être un cœur de 40 % plus gros que la normale.

Des chercheurs ayant examiné d'anciens coureurs du Tour ont découvert que leurs cœurs étaient de 20 à 40 % plus gros que la normale, selon François Carré, du Centre hospitalier universitaire de Rennes, qui s'exprimait lors d'une conférence de la Société européenne de cardiologie.

Les scientifiques ont depuis longtemps repéré le phénomène du cœur de l'athlète. Les sportifs qui s'entraînent dur ont tendance à avoir des cœurs plus développés qui pompent davantage de sang. Les parois du cœur s'épaississent afin de gérer un volume sanguin accru. L'étude de Carré, financée par la région Bretagne, est peut-être la première à décrire les effets sur les cœurs des athlètes lors-

qu'ils cessent de s'entraîner. D'après les examens médicaux réalisés sur les coureurs du Tour avant le début de la course, à peu près tous ont des cœurs plus gros que la moyenne, a déclaré Carré.

Dans son étude, il a suivi sept anciens cyclistes professionnels pendant leur dernière année de compétition et trois ans après leur retrait. Chaque année, les cyclistes ont passé un examen car-

diologique de contrôle. Carré a établi que leurs cœurs perdaient environ un quart de leur taille après l'arrêt de leurs carrières.

«Certains athlètes ont une prédisposition génétique à la performance, a déclaré Carré. Mais nous avons découvert pour ces cyclistes que leur cœur s'adaptait aux conditions d'entraînement difficiles en devenant plus gros.»

Presse canadienne

AVIS LÉGAUX ET APPELS D'OFFRES

AVIS LÉGAUX & APPELS D'OFFRES • HEURES DE TOMBÉE

Les réservations doivent être faites avant 16h00 pour publication deux (2) jours plus tard.

Publications du lundi: Réservations avant 12h00 le vendredi

Publications du mardi: Réservations avant 16h00 le vendredi

Tél.: 514-985-3344 Fax: 514-985-3340

Sur Internet: www.ledevoir.com/avis.html • www.ledevoir.com/offres.html

Courriel: avisdev@ledevoir.com

Sudoku

par Fabien Savary

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1 | 4 | | | | | | | |
| | 7 | | 5 | 3 | | | 9 | 6 |
| 9 | | 5 | | | 7 | 6 | 1 | |
| 6 | | | | | | | | |
| 3 | | 2 | 9 | | | | | 8 |
| | | | 1 | | | | | 4 |
| | 8 | 9 | | | | | 6 | |
| | 2 | | | | | | 4 | 3 |
| 7 | | | | 9 | 4 | | | |

Niveau de difficulté : FACILE

0651

Placez un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide. Chaque ligne, chaque colonne et chaque boîte 3x3 délimitée par un trait plus épais doivent contenir tous les chiffres de 1 à 9. Chaque chiffre apparaît donc une seule fois dans une ligne, dans une colonne et dans une boîte 3x3.

Solution du dernier numéro

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 2 | 8 | 7 | 1 | 4 | 9 | 5 | 6 | 3 |
| 5 | 4 | 9 | 6 | 3 | 8 | 7 | 1 | 2 |
| 1 | 3 | 6 | 7 | 2 | 5 | 8 | 4 | 9 |
| 8 | 5 | 3 | 4 | 9 | 2 | 1 | 7 | 6 |
| 9 | 2 | 1 | 5 | 6 | 7 | 3 | 8 | 4 |
| 6 | 7 | 4 | 3 | 8 | 1 | 9 | 2 | 5 |
| 7 | 1 | 2 | 9 | 5 | 6 | 4 | 3 | 8 |
| 4 | 9 | 8 | 2 | 7 | 3 | 6 | 5 | 1 |
| 3 | 6 | 5 | 8 | 1 | 4 | 2 | 9 | 7 |

0650

SUDOKU : le logiciel

10 000 sudokus inédits de 4 niveaux de difficulté

Par notre expert Fabien Savary

En exclusivité sur le site des Mordus

www.les-mordus.com

AVIS AUX CRÉANCIERS

AVIS EST PAR LES PRÉSENTÉS donné que la faillite de A-1 ÉLECTRIQUE INC. corps politique, légalement constitué ayant son siège social et principal établissement commercial au 6343, rue Fagard, dans la ville de Laval, province de Qc, H7H 2Z1, est survenue le 23^e jour d'août 2007, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 11^e jour de septembre 2007, à 10 h, au bureau du Syndic, 96, rue Turgeon, suite 300, Ste-Thérèse (Qc).

DATE À STE-THERÈSE, ce 27^e jour d'août 2007.
Éric Bisson, CA, CIRP, syndic Responsable de l'actif
PINSKY, BISSON INC., SYNDIC
96, rue Turgeon, suite 300 Ste-Thérèse (Qc) J7E 3H9
Tél.: (450) 435-8011
Télex: (450) 435-5610

LOI SUR LA FAILLITE ET L'INSOLVABILITÉ AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE Article 102(4)

Dans l'affaire de la faillite de: 4287029 CANADA INC., dûment incorporée selon la loi, ayant son siège social et sa principale place d'affaires au 277, boul. Labelle, bureau 143, dans la ville de Rosemère, province de Québec, J7A 2H3.

Avis est par les présentes donné que la faillite précitée a déposé une cession le 23^e jour d'août 2007, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 11^e jour de septembre 2007 à 10 h 00, au bureau du syndic, situé au 33, rue St-Jacques, 5^e étage, Montréal (Québec).

LE GROUPE Boudreau

Richard
33, rue Saint-Jacques 5^e étage, Montréal (Québec) H2Y 1K9
Tél.: (514) 849-2100
Télex: (514) 849-9292
courriel: info@gbri.ca

AVIS À TOUS NOS ANNONCEURS

Veuillez, s'il vous plaît, prendre connaissance de votre annonce et nous signaler immédiatement toute anomalie qui s'y serait glissée.

En cas d'erreur de l'éditeur, sa responsabilité se limite au coût de la parution.

Avis public

Montréal

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

Avis public est, par les présentes, donné à toutes les personnes intéressées que, lors de la séance spéciale du conseil d'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve, qui se tiendra mercredi, le 19 septembre 2007 à 8 h 30, au bureau d'arrondissement, 5600, rue Hochelaga, Montréal, le conseil statuera sur la demande de dérogation mineure suivante :

1. Demande no 1070603020 relativement à l'alignement de construction en vue de permettre la construction d'un bâtiment résidentiel de 6 étages, sur un emplacement composé du lot 3 362 395 du cadastre officiel de la circonscription foncière de Montréal, situé du côté est de la rue Paul-David entre la rue Cléopâtre-Téu et le prolongement de la rue de Marseille.

Cette dérogation mineure permettrait la construction d'un bâtiment avec un pourcentage de la superficie de la façade se devant d'être construite à l'alignement de construction inférieur à 60 %, soit 49,31 % le long de la rue Paul-David, et ce, malgré les dispositions de l'article 52 du Règlement d'urbanisme de l'arrondissement Mercier-Hochelaga-Maisonneuve (01-275).

Toute personne intéressée peut se faire entendre par le conseil d'arrondissement relativement à cette demande lors de cette séance.

DONNÉ À MONTRÉAL, CE 4^e JOUR DE SEPTEMBRE 2007

Le secrétaire d'arrondissement, M^{re} Julie Doyon

AVIS DE DISSOLUTION

PRENEZ AVIS QUE LA COMPAGNIE 2548-0906 QUÉBEC INC., ayant son siège social au 616, rue Abercorn, Mont-Royal, Québec, H3R 2B4, demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre et à cet effet, dépose au registre des entreprises individuelles, des sociétés et des personnes morales, la présente déclaration requise par les dispositions de l'article 37 la Loi sur la publicité légale des entreprises individuelles, des sociétés et des personnes morales et conformément à l'article 28 de la Loi sur les compagnies.

GAUTHIER, GREGORY, ROBITAILLE Avocats
le 31 août 2007

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC

DISTRICT DE LONGUEUIL NO. 505-12-031381-075

COUR SUPÉRIEURE

JACQUES LAMARRE, résident et domicilié au 301, boulevard Monchamps, appartement 200, St-Constant, district judiciaire de Longueuil, province de Québec, J5A 1T1;

Demandeur

FRANÇOISE MARIE GENIN, (résidence inconnue)

Défenderesse

PAR ORDRE DU TRIBUNAL:

Le demandeur a déposé au greffe de la Cour Supérieure, du district de Longueuil, une requête introductive d'instance en divorce. Une copie de cette requête, des pièces P-1 à P-3, de l'avis au défendeur et de présentation a été laissée à l'intention de la défenderesse, au greffe du tribunal, au Palais de justice de Longueuil, au 1111, boulevard Jacques-Cartier à Longueuil, salle RC 31.

La défenderesse est requise de produire une comparution écrite, dans un délai de trente (30) jours de cette publication, personnellement ou par l'entremise de ses procureurs, au greffe du tribunal, au Palais de justice de Longueuil.

Le demandeur a déposé au greffe de la Cour Supérieure, du district de Longueuil, une requête introductive d'instance en divorce. Une copie de cette requête, des pièces P-1 à P-3, de l'avis au défendeur et de présentation a été laissée à l'intention de la défenderesse, au greffe du tribunal, au Palais de justice de Longueuil, au 1111, boulevard Jacques-Cartier à Longueuil, salle RC 31.

Le demandeur a déposé au greffe de la Cour Supérieure, du district de Longueuil, une requête introductive d'instance en divorce. Une copie de cette requête, des pièces P-1 à P-3, de l'avis au défendeur et de présentation a été laissée à l'intention de la défenderesse, au greffe du tribunal, au Palais de justice de Longueuil, au 1111, boulevard Jacques-Cartier à Longueuil, salle RC 31.

Le demandeur a déposé au greffe de la Cour Supérieure, du district de Longueuil, une requête introductive d'instance en divorce. Une copie de cette requête, des pièces P-1 à P-3, de l'avis au défendeur et de présentation a été laissée à l'intention de la défenderesse, au greffe du tribunal, au Palais de justice de Longueuil, au 1111, boulevard Jacques-Cartier à Longueuil, salle RC 31.

Le demandeur a déposé au greffe de la Cour Supérieure, du district de Longueuil, une requête introductive d'instance en divorce. Une copie de cette requête, des pièces P-1 à P-3, de l'avis au défendeur et de présentation a été laissée à l'intention de la défenderesse, au greffe du tribunal, au Palais de justice de Longueuil, au 1111, boulevard Jacques-Cartier à Longueuil, salle RC 31.

Le demandeur a déposé au greffe de la Cour Supérieure, du district de Longueuil, une requête introductive d'instance en divorce. Une copie de cette requête, des pièces P-1 à P-3, de l'avis au défendeur et de présentation a été laissée à l'intention de la défenderesse, au greffe du tribunal, au Palais de justice de Longueuil, au 1111, boulevard Jacques-Cartier à Longueuil, salle RC 31.